



Coopérer à tous les niveaux de l'école

- **Coopération entre les enseignants**
 - La cohésion des adultes donne une cohérence importante pour les élèves
 - Une réflexion et des décisions collectives sur le « Vivre ensemble » permettent de construire et de faire respecter des règles de vie dans l'école pour les lieux communs : la cour, les couloirs, la BCD ...
 - La mise en place de projets coopératifs dans un cycle, entre 2 cycles, dans l'école
 - Une réflexion et des décisions communes pour gérer l'argent de la coopérative de l'école.

- **Coopération entre les élèves**
 - La mise en place d'instances de décisions et de régulation : les conseils dans chaque classe et les conseils de délégués au niveau de l'école
 - Des activités et des projets favorisent les échanges entre les élèves : créer un journal d'école, aménager la BCD en lieu d'échanges et de rencontres, organiser une action de solidarité (rallye coopératif, cross solidaire, bourse aux livres ...), mettre en place des semaines à thèmes (la semaine de la poésie, de la propreté, de la politesse ...), transformer l'école en Eco-Ecole ...

- **Coopération entre les élèves et les enseignants**
 - Tisser des liens entre le conseil des maîtres et le conseil des délégués
 - Mettre en place des projets où les élèves et les enseignants ont des rôles clairement définis.
 - Rechercher ensemble pourquoi et comment développer un climat favorable au Vivre ensemble et aux apprentissages

- **Coopération au sein de l'équipe éducative**
 - Organiser des réunions, des rencontres avec les animateurs du périscolaire, avec les parents.
Prendre le temps d'informer, d'expliquer, d'échanger

Principes de base

Pour que l'école devienne un lieu de développement de soi et de connaissance des autres :

- Chercher à construire chez chacun une **image positive de lui-même**.
- Multiplier et valoriser les **activités d'expression** qui permettent une découverte de soi et des autres.
- Mettre en place **des structures et des dispositifs du « parler vrai »** qui permettent de construire une citoyenneté démocratique.

Pratiques régulières de coopération

➤ **Le conseil de délégués**

Il permet d'organiser et de réguler la vie de l'école, en lien avec les conseils de classes et le conseil des maîtres.

C'est un lieu d'échanges, de débat et également une instance d'action où des décisions sont prises pour régler des problèmes et gérer des projets collectifs.

➤ **Implication des élèves** dans la gestion de projets et dans les moyens de les financer.

➤ **Activités favorisant l'entraide, le tutorat, le travail de groupe**

Pour mettre le respect, l'estime de soi et des autres, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie au cœur des apprentissages.